

MAIRIE

DE

CHARPEY

1, Place de la Mairie

26300 CHARPEY

Téléphone : 04 75 59 80 55

E-mail : mairie@charpey.fr

ARRÊTE N° 2026-8₇

Arrêté de circulation portant remplacement de poteaux télécom sur la commune

Le Maire de la commune,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6-1 ;

VU le Code de la route, notamment les articles L. 411-1 et L. 411-7;

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I - 8^e partie - signalisation temporaire) ;

VU la demande formulée le 30 août 2026 par Mme Meryem BENDAHDANE, Présidente de la société **PICOM** (54 rue Sébastien Mercier, 75015 Paris), pour le compte du maître d'ouvrage ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation afin d'assurer la sécurité des usagers du domaine public et du personnel lors des travaux de remplacement de poteaux télécoms sur le territoire de la commune.

ARRÊTE

Article 1 : À compter du 15 septembre 2026 et pour une durée de 45 jours calendaires, la circulation des véhicules est réglementée sur les voies communales de Charpey (26300) concernées par le chantier de remplacement de poteaux télécoms engagé par l'entreprise PICOM

Article 2 : Pendant toute la durée des travaux, les mesures suivantes s'appliquent dans les deux sens de circulation sur les zones d'intervention :

- Empiètement sur chaussée.
- Circulation alternée régulée au moyen de feux tricolores de chantier ou manuellement (à l'aide de piquets K10) selon les nécessités de l'intervention.

Article 3 : La fourniture, la pose, le maintien et le repli de la signalisation temporaire de chantier sont à la charge exclusive du demandeur, la société PICOM.

La signalisation doit être conforme aux instructions interministérielles en vigueur et mise en place préalablement au démarrage des travaux.

Article 4 : L'entreprise exécutante demeure responsable de tout accident ou dommage pouvant survenir du fait des travaux ou d'une défaillance de la signalisation temporaire.

Article 5 : Le présent arrêté sera affiché aux abords du chantier et en mairie de Charpey.

Le Maire
Olivier RICHARD

